

# Formulaire 41 : Déclaration de divulgation des contributions de l'association à la campagne

(articles 49A et 49B)

Nom de l'association: \_\_\_\_\_

Nom de l'agent : \_\_\_\_\_

Nom du candidat soutenu : \_\_\_\_\_

Date de l'élection : \_\_\_\_\_ Municipalité/Commission scolaire : \_\_\_\_\_

Le candidat susmentionné n'a reçu aucune contribution d'un contributeur dont le montant total dépassait 50,00 \$ au cours de la période écoulée depuis l'élection précédente.

OU

Le candidat a reçu les contributions suivantes d'un contributeur qui s'est élevé à plus de 50,00 \$ au cours de la période écoulée depuis l'élection précédente.

Liste des contributeurs (voir note ci-dessous) :

Contributeur	Adresse civique du contributeur	Contribution

*Note : Insérer le nom complet du cotisant et son adresse résidentielle ou professionnelle. Utilisez l'adresse de la rue et non l'adresse postale. Les contributions doivent être indiquées pour chaque contributeur dont les contributions ont totalisé plus de 50,00 \$ depuis la dernière élection.*

Je, \_\_\_\_\_, agent désigné de \_\_\_\_\_ (nom de l'association) dans le cadre de l'élection du conseil municipal/scolaire le \_\_\_\_\_ (date), certifie que la déclaration de divulgation ci-dessus est une divulgation véridique et complète de toutes les contributions qui m'ont été faites en tant qu'agent de ladite association, comme l'exigent les articles 49A et 49B de la loi sur les élections municipales.

\_\_\_\_\_  
Agent de l'association

(À déposer dans les 60 jours suivant le jour du scrutin ordinaire auprès du greffier de la municipalité/secrétaire de la commission scolaire)